

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

(BRUXELLES)

Haut Protecteur : *S. M. le Roi*



Trente-quatrième année

Tome XXX — 1920

BRUXELLES

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

1921

Nous nous bornerons à rappeler que M. Barrois, dans la savante étude qu'il a consacrée aux cailloux du terrain houiller du Nord (1), a fait une critique parfaite des diverses hypothèses proposées pour expliquer l'arrivée des galets aberrants dans le charbon et n'a finalement retenu que le transport par des souches flottantes charriées à grande distance par les eaux. M. Stainier (2) s'est rangé à cet avis dans un travail tout récent.

On a invoqué d'autre part, à propos de cailloux trouvés dans la craie, le transport de cailloux par certains poissons qui les auraient véhiculés dans leur estomac (3).

Nous ne connaissons malheureusement dans l'oligiste oolithique famennienne, dont la faune est franchement marine, ni végétaux terrestres flottés, ni algues de grande taille, ni même restes de poissons assez robustes pour transporter dans leur estomac des galets pesant près de deux kilogrammes.

**HOPLOPARIA CORNETI, crustacé décapode nouveau
de l'Yprésien supérieur de Cuesmes,**

par V. VAN STRAELEN (4).

(Pl. I, fig. 1.)

Les collections du Laboratoire de géologie de l'École des mines de Mons renferment un certain nombre de restes de Crustacés décapodes, recueillis dans les sables de l'Yprésien supérieur, au Mont-Eribus, près Cuesmes. M. J. Cornet, directeur de ce Laboratoire, a bien voulu me confier l'étude de ces fossiles.

Parmi ces débris se trouve une partie importante de la carapace d'un *Hoploparia*, que je n'ai pu rapporter à aucune des espèces connues. Je le décris dans cette note, sous le nom d'*Hoploparia Corneti*. (Planche I, fig. 1 et 1a.)

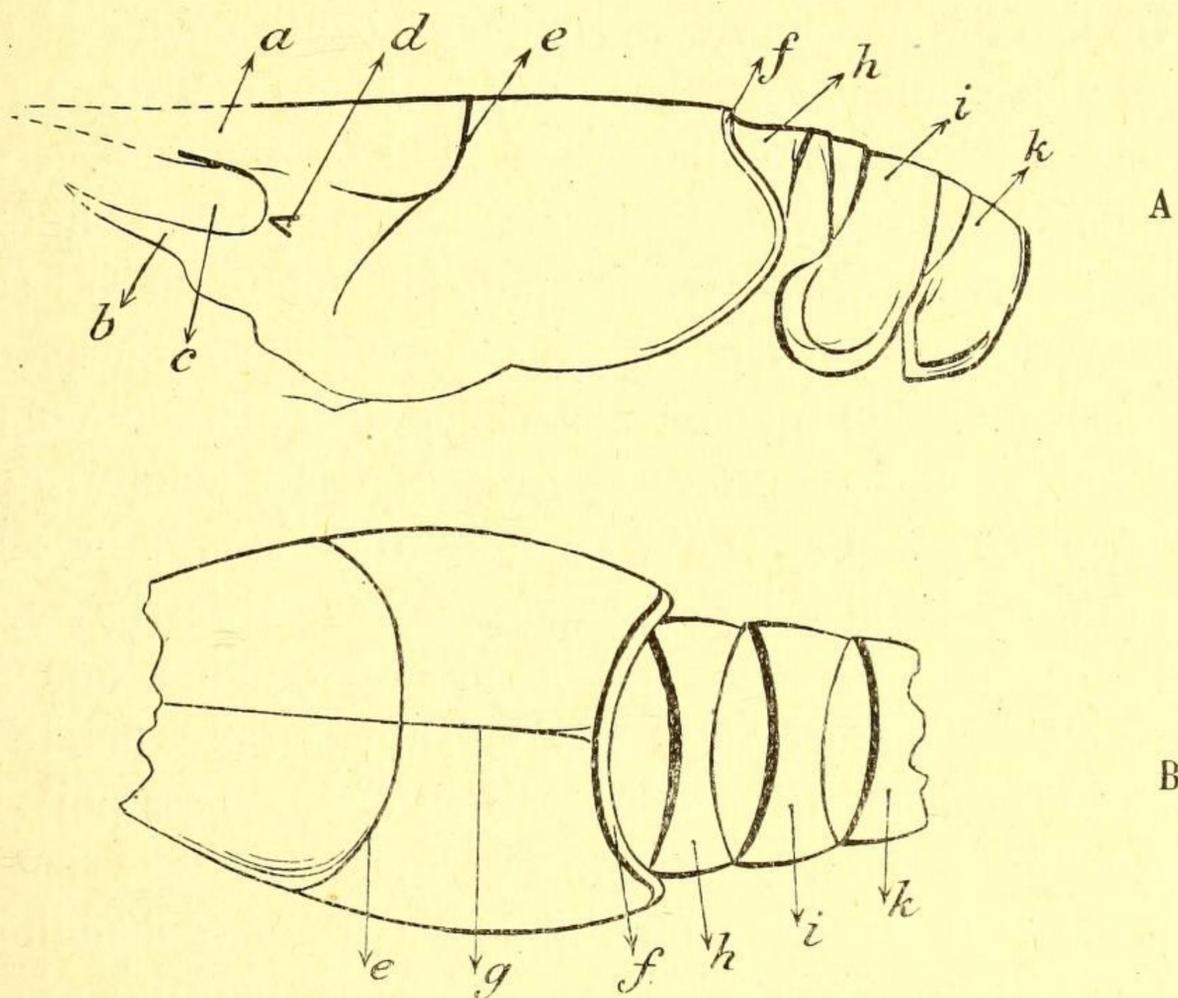
(1) CHARLES BARROIS, *Étude de galets trouvés dans le charbon d'Aniche (Nord)*. (ANN. SOC. GÉOL. DU NORD, t. XXXVI, 1907.)

(2) X. STAINIER, *A propos des cailloux roulés du Houiller*. (BULL. SOC. BELGE DE GÉOL., t. XXIX, 1919.)

(3) Cf. CH. JANET, *Bull. Soc. géol. de France*, t. XXIX, 1891, pp. 903 et 914.

(4) Communication faite à la séance du 20 juillet.

Les restes, appartenant à un seul individu, sont constitués par des fragments importants du céphalothorax, rompu au niveau du sillon cervical, des parties du basipodite et de l'ischiopodite de la pince gauche adhérant encore à la face sternale, enfin trois somites abdominaux (fig. dans le texte).



Hoploparia Corneti, sp. n. (schéma). — Demi-grandeur naturelle.
A. Côté gauche. — B. Côté dorsal.

a. Rostre. — b. Joue. — c. Orbite. — d. Épine. — e. Sillons cervical et hépatique.
f. Sillon marginal. — g. Sillon médian.
h, i et k. Premier, deuxième et troisième somites abdominaux.

La forme générale du corps est subcylindrique. La région frontale a été fort abîmée. Ce qui en reste indique que le rostre devait être extrêmement développé. A celui-ci correspondent des joues, d'une longueur à peu près égale à la moitié de celle du rostre. A l'origine de la joue, sous l'orbite, mais en arrière de celle-ci, est insérée une petite épine.

Au cours de la fossilisation, le céphalothorax a été légèrement déprimé en arrière du sillon cervical. Il est couvert de fines granulations, devenant squamiformes en avant du sillon cervical. Le sillon longitudinal médian est étroit mais bien marqué, rejoignant le sillon marginal au bord postérieur du céphalothorax. Le sillon marginal est profond et limite extérieurement une doublure étroite et lisse. Le

sillon cervical n'est conservé que vers son extrémité gauche; il est large et profond. Les portions conservées du sillon hépatique montrent encore la bifurcation si caractéristique de ce sillon, dans le genre *Hoploparia*. Le céphalothorax est largement échancré par l'abdomen.

L'état de conservation du basipodite et de l'ischiopodite de la première patte thoracique est trop insuffisant pour permettre une description. De leurs dimensions, on peut cependant conclure qu'ils appartiennent à une pince et non pas à une patte locomotrice. La surface en est ornée de fines granulations.

L'abdomen est subcylindrique. Les trois premiers somites abdominaux sont conservés, l'antérieur étant plus petit que les suivants. Ils sont couverts de ponctuations extrêmement fines. Chaque somite est partagé par un sillon transverse assez marqué, mais dont la profondeur décroît du premier somite au troisième. Les épimères du deuxième somite sont larges et arrondis. Ceux du troisième somite sont triangulaires, et leurs pointes ne s'incurvent pas vers l'arrière de l'animal. Sur tous les épimères conservés, on observe un sillon profond, partant de l'origine de l'épimère et se maintenant à peu près parallèle au bord.

C'est de *Hoploparia gammaroides* Bell que l'espèce qui vient d'être décrite se rapproche le plus. Celle-ci se distingue de l'espèce du London Clay par : 1° sa forme plus allongée; 2° un céphalothorax moins convexe et largement échancré par l'abdomen; 3° une ornementation beaucoup plus fine; 4° une seule épine, peu développée, en arrière des orbites; 5° des orbites plus profondément découpées; 6° la forme des épimères des somites abdominaux.

Gisement. — Sables de l'Yprésien supérieur.

Localité. — Cuesmes, sablière de M. Masquellier, vers le bas du versant nord du Mont-Eribus.

Parmi les matériaux recueillis dans l'Yprésien supérieur du Mont-Eribus, j'ai reconnu, à côté d'*Hoploparia Corneti*,

Hoploparia gammaroides Bell.

Xanthopsis Leachi Desmarest,

espèces qui n'avaient pas encore été signalées dans l'Yprésien de la Belgique.
